



COMPTE RENDU

REUNION COMMISSION DE PROMOTION ET DE PUBLICITE

Lausanne, 4 & 5 Juin 2005.

Présents :

Carl BORACK	Président de la Commission PP
René ROCH	Président de la FIE.
Victor Sergio GROUPIERRE	
Janda FRANTISEK	
Bandar Uthman AL-SALEH	
Abdel Monein Elhamy EL HUSSEINY	
Velitchka HRISTEVA	
Florindo Eugenio Batista MORAIS	
Muhannad OTHMAN	
Myriam Leonor SUAREZ GONZALEZ	
Benny WENDT	

Absent excusé :

Saoud Bin Abdulrahman AL-THANI	Vice-président & Représentant du Comité Exécutif à la Commission de Promotion
--------------------------------	---

Intervenants :

Jochen FARBER	Attaché de presse de la FIE.
Guillermo ALGER	Coordinateur retransmission sur Internet
Virginie RESCHE	Secrétaire de séance

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue au Président de la FIE ainsi qu'aux autres membres et invités de la Commission de Promotion et Publicité.

Puis il passe la parole au Président de la FIE qui devait assister à cette réunion en qualité de membre d'honneur mais qui, de part l'absence du représentant du Comité Exécutif à cette Commission, assumera les fonctions de représentation de ce dernier.

I - Bilan médiatique des Jeux d'Athènes (Jochen Farber) :

La télévision à Athènes par le CIO:

Jochen Farber a présenté le bilan médiatique des Jeux Olympiques concernant l'escrime. Il en ressort de bonnes nouvelles mais aussi quelques inquiétudes qui doivent être prises en compte. Un bilan qui selon Manolo Romero, Directeur Général de la diffusion hôte des épreuves olympiques, indique d'une part, que la demande pour des images d'escrime était bien plus conséquente que prévue mais que, d'autre part, il y a eu globalement peu de diffusion d'escrime et peu d'articles.

Ce constat trouve écho dans les données chiffrées. En effet, malgré un élargissement des zones de diffusion, notamment en Asie (Inde, Indonésie, Japon, Philippines, Thaïlande) la couverture TV totale

pour l'escrime a été de 133 heures 28 minutes. Soit un temps de couverture multiplié par 3 par rapport aux Jeux de Sydney mais qui ne représente pourtant que 1% des 35 000 heures de diffusion tous sports confondus !

Des réserves sont à émettre quant à ces chiffres qui, rappelons le, ne constituent pas le résultat d'une recherche professionnelle mais sont fournis par le CIO et sont sujets à erreurs. Par exemple, la Hongrie ne figure pas dans le rapport du CIO. De même, les chiffres de la NBC indiquent que 22 millions de téléspectateurs ont regardé les finales avec Mariel Zagunis et Zada Jacobson, alors que le CIO retient 11 millions. La société IFM en Allemagne retient 11 millions de spectateurs contre 5 pour le CIO.

Cette différence réside dans le type de diffusion prise en compte par le CIO : celui-ci ne tient compte que des diffusions de longue durée et occulte totalement les diffusions des « news » ou les rediffusions de compétitions. Pourtant les « news » représentent plus de la moitié des diffusions pour l'escrime. Les chiffres de IFM montrent que 221 millions de téléspectateurs ont regardé l'escrime durant les JO.

La méthodologie utilisée par le CIO n'est pas celle que nous utilisons pour les championnats du monde. Selon nos sources, 221 millions de spectateurs répartis sur 60 pays ont regardé l'escrime pendant les JO, ces chiffres ne prenant même pas en compte les données de NBC. M. Farber et M. Roch essaieront par des voies diplomatiques de montrer au CIO les chiffres de la NBC et de l'IFM sans révéler la confidentialité des sources. Il est important pour l'escrime que l'audience réelle soit reconnue.

Peter Diamond de NBC a indiqué que lors d'un débriefing, son équipe a beaucoup aimé les images d'escrime mais, selon lui, la FIE doit encore travailler sur la compréhensibilité du sport. Il a ajouté que si la FIE utilise la vidéo pour les arbitres, il faudra absolument que les images soient mises à la disposition des télévisions, afin que les téléspectateurs et les télévisions comprennent pourquoi il y a un changement de décision. Certaines fédérations internationales à Athènes ont considéré que l'éclairage utilisé pour l'escrime constituait un exemple de ce qu'il fallait faire. Ce type d'éclairage devrait aussi être utilisé comme standard pour les championnats du monde.

Le Président Roch souligne la pertinence de la remarque de Peter Diamond et invite fortement les membres de la Commission à ne pas se limiter à des constats et à œuvrer véritablement pour :

- simplifier les règles de notre sport en ayant un état d'esprit plus volontariste sur les propositions de modifications de règles
- œuvrer pour une meilleure organisation des compétitions en adoptant un format standardisé pour attirer les spectateurs et par conséquent les sponsors.

Dans l'ordre du jour établi par le Président de la Commission Borack, il y avait un point relatif à la création d'un outil pour aider le public à mieux comprendre le sport et mettre à disposition de la presse écrite et des journalistes TV de meilleurs outils de compréhension leur permettant de mieux regarder les compétitions.

Les perspectives pour Pékin 2008 :

L'élimination directe et les finales auront lieu dans la même installation et il y a aura entre 15 et 20 caméras sur le site. La diffusion de l'élimination directe permettra d'augmenter le nombre des pays qui prendront le signal.

Il faudra aussi soutenir et augmenter l'intérêt des pays asiatiques pour toutes les épreuves d'escrime, à partir de maintenant jusqu'aux JO de Pékin, afin d'obtenir un maximum d'audience pour ces JO.

La FIE a signé un contrat démarrant cette année avec la chaîne américaine WCSN qui compte diffuser 50 heures d'escrime en 2005 et pendant les années suivantes. La FIE renouvellera son contrat avec l'UER qui n'est plus détenteur exclusif des droits Internet. La FIE doit accroître ses relations avec Eurosport afin d'être en mesure de négocier des heures de diffusion pour l'escrime, par exemple avec un partenaire commercial tel que Tissot.

Pour ce qui est des commentateurs, il est impossible de tous les former mais ce qui est préconisé, et qui fonctionne actuellement très bien, est de les seconder par un ancien escrimeur en charge des commentaires afin que les matchs soient plus compréhensibles pour le grand public. Le Président Roch insiste sur le fait qu'encore une fois la simplification des règles devrait permettre au grand public de ne pas avoir à dépendre d'un commentateur pour comprendre le déroulement d'un combat.

Le Président de la Commission Borack, fait remarquer que bien que le sabre soit spectaculaire à regarder, c'est aussi la discipline la plus rapide et la plus difficile à comprendre, et qu'en plus des changements de règlements proposés par le Président Roch, nous devons aussi donner aux

commentateurs les termes et outils nécessaires pour embellir l'action et tirer profit de la diffusion des ralentis pour définir et expliquer le sport. (Bien sûr, ceci est également applicable aux autres armes).

Propositions de la commission :

- Recourir à un institut indépendant utilisant des critères plus spécifiques à l'escrime pour réaliser l'évaluation de l'impact média pour les prochains Jeux olympiques.
- Avoir recours à une organisation professionnelle pour toutes les compétitions sans exception avec du personnel salarié de la FIE afin de faire respecter les standards d'organisation.
- Revoir le système de Coupe du Monde par équipe en la faisant se dérouler sur toute l'année avec un système de match aller/ match retour avec obligatoirement une équipe du pays hôte pour être plus médiatique.

II – Revue des décisions/Propositions du COMEX lors de sa réunion 23/24 avril Lausanne :

1. Calendrier officiel de la FIE

1.1 Modifications du Règlement administratif (articles 2.5.1.1 et 2.5.1.4)

Une fédération membre ne peut organiser qu'une compétition de Coupe du Monde junior par arme. Application calendrier 2006-2007.

Une fédération membre ne peut organiser qu'une compétition de Coupe du Monde senior individuelle par arme.

Ajout d'un nouveau paragraphe au début :

Les compétitions juniors sont limitées à un circuit de 14 épreuves par arme, soit 7 compétitions de Coupe du Monde en Europe, 3 en Amérique, 3 en Asie/Océanie, 1 en Afrique.

Avis de la Commission : favorable.

1.2 Etablissement du calendrier 2006-2007

Il est décidé que pour le calendrier de la saison 2006/2007, il ne devra pas y avoir plus d'un Grand prix par mois et la saison senior devra se terminer le 30 juin. En effet, il n'est pas acceptable que la Fédération Iranienne organise ses compétitions les 15 juillet qui correspond à une période très chaude en Iran et trop lointaine par rapport à la dernière compétition du calendrier.

On créera des circuits régionaux de 3 compétitions (une chaque fin de semaine) suivies de deux semaines sans compétition

Les tournois satellites qui sont au nombre de 29, pourraient être regroupés par pays ou région afin que davantage de tireurs participent à ces compétitions et moins de compétitions soient incluses au calendrier.

Les compétitions Grand Prix et par équipes pour la saison 2005/2006 seront attribuées selon les statistiques établies à partir des rapports d'observateur.

Avis de la Commission : favorable.

Proposition de la commission :

- Faire commencer la saison senior au 1er décembre au lieu du 1er janvier.
- Les arbitres qui assistent à un tournoi doivent être contraints de rester durant toute la durée de la compétition si nécessaire et non pas repartir avec l'équipe de la fédération qui les envoie.

1.3 Demandes pour le calendrier 2006-2007

Serbie : Cette fédération demande deux compétitions à l'épée féminine et épée masculine. Etant donné qu'il n'y a pas de disponibilité à ces armes, on lui proposera soit des tournois au sabre et fleuret féminin, soit des tournois satellites à l'épée féminine et masculine.

Pour la saison 2006-2007, cette fédération devra présenter de nouveau une demande pour des compétitions de Coupe du Monde.

Avis de la Commission : favorable.

1.4. Pénalité financière

Le principe d'une pénalité financière pour mauvaise organisation d'un championnat est adopté. Une classification par ordre d'importance des manquements au cahier de charges devra être établie. Un contrat pour les championnats du monde devra être établi entre la FIE et l'organisateur.

Avis de la Commission : favorable.

Proposition de la commission :

Etablir un système de caution mais avant tout mettre à jour le Cahier des Charges. Cette demande devra être formulée à Monsieur Ioan Pop, directeur Technique International de la FIE.

2. Masque à visière transparente

Suite à la décision du Comité Exécutif de financer le moule pour la visière transparente fabriquée par Bayer, le prototype sera disponible pour tous les fabricants qui pourront l'intégrer dans leurs masques. La FIE pourra aider ces fabricants mais percevra entre 1 et 5 € par masque vendu. Aucun fabricant ne sera privilégié par rapport aux autres.

Avis de la Commission : favorable.

Proposition de la commission :

Il ne devrait être obligatoire que pour les compétitions de catégorie A et les GP et les coupes du monde seniors mais pas encore obligatoire pour les juniors car il n'y a pas de télévision sur ces compétitions.

3. DVD, couleurs nationales et camps d'entraînement

3.1 DVD pour les arbitres : la FIE a travaillé avec la société Fencingpictures.com afin de créer des DVD pour les arbitres. Une proposition devra nous parvenir pour intégrer des images des championnats du monde ou jeux olympiques disponibles à l'achat. Une réunion avec la Fédération de gymnastique et la Fédération d'haltérophilie aura lieu pour l'assistance des arbitres par la vidéo.

3.2 Couleurs nationales : pour des raisons de télévision il est souhaitable que les athlètes portent les couleurs nationales sur les deux jambes et non pas sur une seule. Il est décidé de rendre le port du logo des couleurs nationales obligatoires sur les deux jambes et facultatif sur le(s) bras.

3.3 Utilisation promotionnelle des camps d'entraînement : Il faudra que les athlètes soient éduqués afin de devenir plus médiatiques et promouvoir beaucoup plus les camps d'entraînement qui font partie de l'image de la FIE.

Avis de la Commission : favorable.

Proposition de la commission :

La médiatisation de l'escrime passe aussi par l'uniformisation des tenues des athlètes. Ils sont les ambassadeurs de l'escrime auprès des médias. Un module d'information devrait être mené durant les stages préliminaires pour sensibiliser et éduquer les escrimeurs à ce sujet.

4. Proposition de formule de compétition pour les Grands Prix.

Suppression des tours éliminatoires. Elimination directe dès le début.

Avis de la Commission : non favorable.

Motivation : Les membres de la commission se plaignent du risque d'élimination rapide malgré les frais engagés par les tireurs. Le Président répond alors que l'argument financier justifiant le fait de tirer n'est pas recevable car il s'agit tout de même d'une compétition. Ceci permettrait d'éviter que des débutants rencontre des champions du monde au cours de matchs qui n'apportent rien à aucun des partis.

Il ajoute que l'élimination directe permettrait de savoir quel pays va tirer contre quel autre pays, ce qui serait favorable à l'attraction des médias et qui n'est pas le cas actuellement.

III – Présentation de Monsieur Guillermo ALGER :

1) La production de DVD :

Cela fait 2 ans que, « Fencing pictures », l'entreprise de Mr. Alger produit et commercialise des DVD sur l'escrime sur le marché américain. L'un des points forts de ces DVD est le ralenti. Après chaque action les mouvements sont décomposés et commentés afin d'expliquer l'intérêt ou non de l'action.

2) Internet :

Vidéo live des Championnats du monde de Linz : le différé a bien fonctionné à la différence du live qui a moins bien fonctionné en raison de problèmes techniques à Londres. Sur un total de 1311 personnes inscrites pour des images d'escrime 22 personnes ont payé pour les Highlights, 14 personnes ont payé pour des images Live et 40 personnes ont payé pour les Highlights et les Live. Le revenu généré est de 626 US dollars pour un investissement de 20'000 €. Cela signifie que si nous voulons augmenter nos revenus, nous devons effectuer une promotion permanente de ce type de diffusion, afin d'informer les gens de ce que nous offrons.

Aux Championnats du monde de Leipzig la production de télévision est déjà prévue et nous n'aurons donc pas à la payer.

Le président souligne que même si cet essai n'a pas permis de faire des bénéfices, il est très satisfaisant car il permet de diffuser encore plus l'image de l'escrime et la plus value sera très certainement, à terme, l'attrait que cette diffusion peut générer pour des sponsors comme Adidas par exemple...

La diffusion est envisagée par le biais d'un site dédié qui présente les tireurs par arme, par genre et ensuite les combats. De nombreux sports disposent d'une diffusion Internet tel que le Baseball, le basket-ball mais également des sports dits « mineurs » comme le surf, les planeurs etc...

L'option de faire payer les personnes désirant voir les images est retenue avec à l'étude des systèmes de package sur les semi finales et finales ou bien un abonnement global.

Remarque du Président de la Commission Borack : Il serait concevable et peut-être préférable de proposer la couverture Internet gratuitement au public et avoir des sponsors qui paient la FIE pour tous les « hits » reçus, en échange de l'espace publicitaire. Ceci peut aussi être considéré comme une motivation pour les sponsors pour apporter leur soutien aux championnats de la FIE.

3) La vidéo arbitrage :

Le CIO reproche à l'escrime de dépendre des décisions parfois mal inspirées des arbitres durant un combat. La « neutralité » des arbitres est en question. Le Président Roch a suggéré que la vidéo arbitrage soit donc un autre élément essentiel dont la FIE doit se doter.

D'après l'expérience de la fédération de Lutte qui s'est dotée de ce système depuis 1996, elle ne pourra se faire « à la demande » à savoir qu'aucun Athlète, coach ou commission ne doit être autorisé à réclamer la lecture des séquences.

De même, le principe de rétroactivité ne peut être retenu pour la vidéo arbitrage : un athlète doit être fixé sur l'issue du match quand il quitte la piste.

Des questions restent encore en suspend : à quelles types de compétitions appliquer la vidéo arbitrage et quand doit-elle rentrer en fonction : Tableau de 32 ? Tableau de 16 ? Tableau de 8 ?...

IV – Revue des propositions pour le congrès 2005 soumises à la Commission pour étude:

PROPOSITIONS DE LA FEDERATION BRESILIENNE / ARTHUR CRAMER (MH)

Proposition 1.

ADOPTER le système de numérotation des Règlements (Technique, Organisation et Matériel) et homogénéiser les testes conformément la proposition déjà présentée et distribuée au Comité Exécutif pour le R. Technique, avec l'adaptation au texte déjà inclut pour le R. Technique (EN DIFFÉRENTES COULEURS) et avec les mêmes arguments et motivations déjà présentées.

La reformulation des Règlements Technique, Organisation et Matériel ne changent pas les Règles mais changent la PRESENTATION ET STRUCTURE, ont été testés par les arbitres aux derniers Championnats du Monde (a partir de 2002 inclut) et aux Jeux Olympiques 2004.

Les arbitres et les délégués d'arbitrage, PAR UNANIMITÉ, aux Jeux Olympiques ont signés un document en ce qui concerne la nouvelle présentation des Règlements :

- Système de numérotation ;
- Utilisation des couleurs ;
- Facilité et vitesse d'utilisation ;
- Tableau des fautes et sanctions avec la copie des testes des Règlements ;
- Et index ;

En comparaison avec l'ancien système du règlement (actuellement officiel) ET ON CONSIDERE QUE CELUI UTILISE AUX JEUX OLYMPIQUES EST TRES PERFORMANT.

Avis de la Commission : favorable

Proposition 2.

LES POINTS CI-DESSOUS DEVRONT ETRE BIEN PRECISES PAR LE CONGRES, PARCE QUE ILS NE SONT PAS CLAIRE, A NOTRE AVIS, VIS-A-VIS A L'ARBITRAGE. IL FAUT HOMOGENEISER LES PROCEDURES

1. Terminologie abstraite.

Motivation : il y a des expressions aux Règlements où il faut ajouter des exemples concrets pour élucider les arbitres et escrimeurs.

Quelques exemples des expressions vagues :

- « Combat incorrect » (à l'index Art t.87) ;
- « Combat loyal » (Art t.87) ;
- « Mouvement anormal » (Art t.22, proposé t5.7.2 / Art t.72, proposé t12.4.2 / Art t.120, ;
- « Déplacements anormaux » (Art t.87, proposé tt15.6.2.c / Art t.120);
- « Faute contre l'esprit sportif » (Art t.101, proposé t17.1.2 / Art t.120 / Art t.127);
- « Jeux dangereux » (Art t.18) ;
- « Jeu désordonné » (Art t.87 / Art t.120);

Proposition :

7.1. Ajouter à « collusion » : « accord frauduleux », « combine ».

7.2. Ajouter des exemples concrets correspondants après chaque expression : « Combat incorrect », « combat non loyal », « mouvement anormal », « déplacements anormaux », « faute contre l'esprit sportif » (vers l'arbitre ou l'adversaire : faire geste obscène ou immoral, parler gros mot, se moquer du combat, duper), « jeux dangereux », « jeu désordonné »

2. Art t.45

Motivation : N'y a-t-il pas des procédures bien précisées pour vérifier les fautes et appliquer les sanctions, par exemple sur les cas concrets ci-dessous.

1^{ère}) Quelles sanctions l'arbitre doit appliquer si un tireur se présente sur la piste :

- avec un fil de corps qui ne porte pas les marques du contrôle (Art t.45 et t.120);
- avec une arme ne fonctionnant pas (Art t.45 et t.120);
- sans plastron protecteur (Art t.45 et t.120).

Le Règlement Technique n'est pas clair au sujet de l'ordre à suivre pour appliquer les sanctions, c'est-à-dire, s'il y a deux ou plus fautes en même temps comment l'arbitre doit procéder :

L'arbitre doit commencer pour la sanction plus sévère ou pour la moins sévère ? Dans le cas ci-dessus l'arbitre doit appliquer un carton rouge et ensuite deux autres cartons rouges ? Ou l'arbitre doit appliquer un carton jaune et ensuite deux cartons rouges ?

2^{ème}) Pendant le match un tireur tourne le dos à son adversaire (Art t.120) et en même temps il bouscule son adversaire (Art t.120). L'arbitre dit "Halte!" et le tireur fautif donne un coup de coquille avec brutalité intentionnelle à son adversaire (Art t.120) qui provoque un traumatisme.

Le Règlement n'est pas clair au sujet de la procédure de l'arbitre pour les situations suivantes :

- deux fautes simultanées ;
- une faute plus grave (sanction de carton noir) après le "Halte" de l'arbitre.

Proposition :

L'arbitre doit sanctionner toutes les fautes en commençant à sanctionner par la faute plus grave, c'est-à-dire, la sanction plus sévère, même après le commandement de "Halte".

Avis de la Commission : favorable

Proposition 3.

Réincorporer la bavette à la surface valable du fleuret.

Avis de la Commission : favorable

Proposition de la commission :

Il est également précisé que pour ce faire, le bras non armé doit alors devenir une surface valable ainsi que la partie supérieure du bras armé (depuis l'épaule jusqu'au coude).

Proposition 6.

Suppression de l'allumage de la lampe blanche au fleuret : adopter les conclusions de la Commission ad-hoc pour la suppression de la surface non valable au fleuret.

Avis de la Commission : Partagé.

- 4 membres en faveur.
- 4 membres contre reprochant majoritairement une convergence trop forte avec l'épée.
- 2 abstentions.

René Roch a précisé qu'elle relevait d'une modernisation vitale pour l'escrime. Sa survie passant par sa médiatisation, cette mesure permettrait au public non seulement de mieux comprendre les règles qui régissent notre sport mais également de rendre plus dynamiques les assauts au fleuret qui seront alors exempts des interruptions de combat trop fréquentes du fait des touches non valables.

Le consensus de la Commission est que tout changement important, tels que ceux suggérés doivent être entièrement testés, révisés, filmés et présentés au Congrès et aux Commissions avant de devenir

des règles effectives. Certains membres craignent que les changements proposés ne fassent du fleuret de l'épée, nous rendant ainsi vulnérables face à une remise en question du CIO : avons-nous besoin des deux disciplines ?

PROPOSITIONS DU COMITE EXECUTIF MODIFICATIONS AU REGLEMENT

Proposition 3 : o.48 Championnats du Monde cadets.

Le programme des Championnats du Monde juniors comporte 6 épreuves individuelles et 6 épreuves par équipes : fleuret masculin, fleuret féminin, épée masculine, épée féminine, sabre masculin et sabre féminin- commençant par les épreuves individuelles juniors et finissant par les épreuves par équipes.

Le programme des Championnats du Monde cadets comporte 6 épreuves individuelles : fleuret masculin, fleuret féminin, épée masculine, épée féminine, sabre masculin et sabre féminin- Les organisateurs doivent soumettre l'ordre des épreuves à l'approbation du Comité exécutif de la F.I.E.

Juniors : Il y aura 3 jours de compétition pour les compétitions individuelles et 3 jours de compétition pour les épreuves par équipes, avec éventuellement un jour de repos entre les deux types d'épreuves :

⇒ Durée des Championnats moins longue, donc diminution des coûts pour les délégations et les organisateurs et charge de travail mieux répartie pour les officiels et arbitres

⇒ Répartition des épreuves par équipes sur 3 jours au lieu de 2, ce qui facilite l'organisation.

Cadets : Il y aura 3 jours de compétition pour les compétitions individuelles. (voir proposition 3 concernant les Statuts)

Avis de la Commission : favorable

Proposition 4 : o.54 Engagements et procédure de remplacement pour les inscriptions sur le site Internet de la FIE

Engagements nominatifs aux compétitions de la Coupe du Monde *juniors et seniors (Catégorie A, Grand Prix, compétitions par équipes)* et les *Championnats du Monde*.

Pour les compétitions de catégorie A, Grand Prix et par équipes et les Championnats du Monde, l'engagement nominatif des tireurs et de tout remplaçant éventuel, et l'engagement des équipes doit être effectué au plus tard 15 jours avant la première épreuve des Championnats. L'engagement des tireurs et des équipes s'effectue sur le site Internet de la FIE.

Ajout :

A partir de la date limite pour l'engagement indiqué sur le site Internet de la FIE et, avant le mardi qui précède la compétition, un tireur peut être remplacé par un autre, mais en aucun cas il ne peut être procédé à un engagement supplémentaire. Pour ce faire, les fédérations nationales doivent envoyer par écrit (fax ou e-mail) à la FIE une demande de remplacement de tireur. En cas de blessure, les règles prévues pour les Championnats du Monde s'appliquent.

Pour les inscriptions des équipes, les noms des tireurs composant l'équipe peuvent être modifiés, auprès de l'organisateur, jusqu'à la veille de la compétition, 12h.

Voir aussi article o.31.

Avis de la Commission : favorable

Proposition 5 : Direction technique des grandes épreuves.

o.57 b) *Le directoire technique est composé de personnes ayant l'habitude d'organiser des compétitions.*

Avis de la Commission : favorable

Proposition 7 : Engagements.

- o.67** Les Championnats du Monde sont ouverts à toutes les fédérations affiliées à la F.I.E.
Les engagements sont limités à quatre tireurs par arme par pays pour les épreuves individuelles et à une équipe par arme par pays pour les épreuves par équipes.

Le nombre des équipes qualifiées est limité à 16 équipes, en fonction du Classement Officiel FIE, plus 16 équipes réparties entre les différentes zones en fonction du Championnat de zone.

Avis de la Commission : favorable

Proposition 10 : engagement aux épreuves de catégorie A juniors et seniors.

- o.86** Pour les compétitions de catégorie A individuelle junior et senior, pour chaque arme, les fédérations pourront engager 12 tireurs maximum. Le pays organisateur pourra engager 18 tireurs maximum.

Avis de la Commission : favorable

Proposition 11 : classements

- o.90** Suppression du classement de la Coupe du Monde. Le vainqueur de la Coupe du Monde est le premier du classement officiel de la FIE.

- o.91** a) Principe
Le classement officiel de la F.I.E. tiendra compte des six meilleurs **et le Championnat continental.** Le classement officiel junior de la F.I.E. tiendra compte des 6 meilleurs ... dans la limite de 3 sur le même continent... **et le Championnat continental s'il y a lieu.**

b) Barème des points Ajout :

Les Championnats de Zone bénéficient d'un coefficient multiplicateur de 2.

Avis de la Commission : favorable

PROPOSITIONS DE LA FEDERATION ESPAGNOLE D'ESCRIME
--

Prop. 1. SYSTEMES DE COMPETITION ADAPTES AUX QUATRE PISTES.

Réalisation du 1er tour de poules et aussi du premier assaut d'élimination directe sur huit pistes.

Lors des tournois de Grand Prix que l'on souhaite organiser sur quatre pistes, adaptation du Règlement des épreuves pour que l'on qualifie et élimine les tireurs une fois que chacun des tours éliminatoires des poules a pris fin.

Changement de la couleur jaune par la couleur orange des tapis des quatre pistes pour le tableau final.

Avis du Comité Exécutif: non favorable.

Avis de la Commission : non favorable. Recommandation de porter attention à la qualité des tapis. D'où la nécessité de retravailler le Cahier des Charges.

Proposition 3. COUPES DU MONDE ET GRAND PRIX

